

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

DE SOULTZ-SOUS-FORETS DU 11 MARS 2015

Sous la présidence de : Monsieur Pierre MAMMOSSER, Maire

Membres présents : Mmes et MM. Lucienne HAAS, Dominique STOHR, Alfred RINCKEL et Marie-José SCHALLER, adjoints au Maire, Béatrice HOELTZEL, Maire délégué de Hohwiller, Fabien ACKER, Christophe BUSCHE, Claire CARRARO-LIEVRE, Michèle CECCHINI, Sylvie CULLMANN, Fabrice FISCHER, Christophe HECKMANN, Eric HUBERT, Christian KLIPFEL, Isabelle MULLER, José POZUELO, Thomas RUBY, Jean-Michel STEPHAN et Cathy WAGNER et Anne ZYTO conseillers municipaux.

Membres absents excusés : Mmes Céline GEFFROY, conseillère municipale, Véronique PHILIPPS, conseillère municipale donne procuration à Michèle CECCHINI, conseillère municipale.

Secrétaire de séance : Michèle NEICHEL, DGS.

L'invitation à la réunion du conseil municipal du 4 mars 2015, envoyée par courrier aux conseillers municipaux, prévoyait l'ordre du jour suivant :

1. COMPTE RENDU DES REUNIONS
2. COMPTE ADMINISTRATIF 2014
3. COMPTE DE GESTION 2014
4. PROJETS ET TRAVAUX
5. URBANISME
6. AGENCE TECHNIQUE D'INGENIERIE TECHNIQUE
7. AFFAIRES FINANCIERES
8. CHASSE
9. 70^E ANNIVERSAIRE DE LA LIBERATION DE SOULTZ-SOUS-FORETS
10. DIVERS

POINT 1 : COMPTE RENDU DES REUNIONS

- **Approbation des comptes rendus du conseil municipal des 7 et 26 janvier 2015**

Le conseil municipal :

- approuve le compte rendu de la réunion du conseil municipal du 4 février 2015, à l'unanimité moins une abstention (Fabien ACKER)
- approuve le compte rendu de la réunion extraordinaire du conseil municipal du 4 mars 2015, à l'unanimité moins quatre abstentions (Lucienne HAAS, Christophe BUSCHE, Eric HUBERT et Cathy WAGNER).
- **Réunions, rencontres et manifestations depuis la dernière réunion du conseil municipal**

05.02.2015

- Réunion du Syndicat des Eaux avec à l'ordre du jour : orientations budgétaires, étude sur le réservoir d'eau de Surbourg, mises en non-valeur, facturation des branchements d'eau au réel, hausse de 1,5% du tarif de l'eau pour 2015 ...

06.02.2015

- Rencontre avec Sylviane ZIMMERMANN, nouvelle Présidente du Pétanque-club qui sollicite l'élargissement de la troisième zone du terrain de pétanque de 2 mètres en vue de l'homologation
- Assemblée générale de l'association ELSASS MTB TRAILS

07.02.2015

- Deuxième adjudication du lot 4 de la chasse communale territoire de Hohwiller : adjudication infructueuse
- Réunion du comité syndical du SYCOPARC
- Goûter de carnaval de la section Pointes de Pieds à La Saline

09.02.2015

- Réunion du comité de pilotage pour l'économie et l'emploi de la BA 901 au siège de la communauté de communes de Wissembourg consacrée au tourisme.

10.02.2015

- Conseil d'école de l'école élémentaire de Soultz-sous-Forêts: hausse d'effectifs à la rentrée prochaine avec une prévision de 230 élèves. Un sondage sur les rythmes scolaires a été effectué à l'initiative d'une partie des parents d'élèves. Il est consultable dans le tableau d'affichage de l'école.

11.02.2015

- Réunion de travail pour l'éco-quartier du Salzbaechel
- Conférence agricole organisée par l'Union des Caisses de Crédit Mutuel de la région de Haguenau au relais culturel La Saline

12.02.2015

- Réunion du conseil d'administration du collège de l'Outre-Forêt : en attente de la réponse du Rectorat concernant la continuité du bilinguisme au collège. Le collège n'a toujours pas été transféré au Département et fait donc toujours partie du syndicat mixte.

13.02.2015

- Rencontre avec le Président du club de Karaté
- Réunion de l'Amicale des Maires du canton de Soultz-sous-Forêts

14.02.2015

- Rencontre avec une riveraine de la rue de Seltz
- Soirée dansante « Paëlla » organisée par le club de tennis de Soultz-sous-Forêts

16.02.2015

- Réunion au Conseil général du Bas-Rhin pour la création de l'agence technique d'ingénierie publique – point à l'ordre du jour

17.02.2015

- Réunion de travail avec ECOTRAL et EIE pour la mise en route de la maintenance de l'éclairage public

18.02.2015

- Rencontre avec le propriétaire d'un immeuble rue du Frohnacker
- Réunion du conseil communautaire de la communauté de communes de l'Outre-Forêt avec à l'ordre du jour : débat d'orientation budgétaire 2015, étude pour l'établissement du PLH (plan local de l'habitat), approbation des budgets de fonctionnement 2015 des accueils périscolaires et du relais d'assistants maternels, lancement de la procédure de délégation de service public relative à la gestion et à l'exploitation de la halte-garderie, aménagement extérieur de la halte-garderie et de la micro-crèche à Hohwiller, réalisation d'un itinéraire cyclable entre Soultz-sous-Forêts et Kutzenhausen, redéploiement de l'espace info Energie Nord Alsace (EIE) et demande de subvention pour l'organisation d'une rencontre européenne d'autocars de collection par le Musée de l'autocar de Betschdorf

19.02.2015

- Réunion concernant l'aménagement du Jardin de la Saline – point à l'ordre du jour

20.02.2015

- Rencontre avec l'entreprise FRITZ pour les travaux de gaz rue Muntz/rue des Vignes
- Réunion de travail avec FREDON Alsace
- Entretien avec un candidat pour le contrat aidé
- Assemblée générale de la caisse locale du Crédit Agricole à Preuschedorf

21.02.2015

- Visite de la commune par INSA TP
- Repas « Fleischknepple » organisé par les jeunes du Football club
- Concert de l'harmonie municipale de Wissembourg à la Nef
- Assemblée générale du SYCOPARC, l'eau étant le thème annuel 2015

22.02.2015

- Repas « Moules frites » organisé par les jeunes Sapeurs-pompiers à La Saline

25.02.2015

- Rencontre avec M. GUEGUEN, directeur général d'AXENTIA : démarche vers une résidence Séniors pour les 8 logements situés à l'avant de la maison de retraite
- Réunion de la commission d'appel d'offres du syndicat mixte pour l'ouverture des plis du lot 1 suite à la défaillance de l'entreprise STRATEGIE

26.02.2015

- Réunion du Syndicat de la piscine avec vote du budget primitif 2015

27.02.2015

- Réunion annuelle du secteur Nord de l'Union départementale pour le don de sang bénévole

4.03.2015

- Rencontre avec le Président du Tennis-club de Soultz-sous-Forêts concernant la remise à niveau des 2 terrains de tennis
- Réunion de la commission des finances pour le compte administratif 2014 – point à l'ordre du jour
- Réunion extraordinaire du conseil municipal

5.03.2015

- Intervention au forum consacré à la géothermie profonde dans le Rhin Supérieur à Offenburg : le site de Soultz-sous-Forêts va devenir un site de production d'électricité
- Assemblée générale de la Caisse locale Soultz et environs de Groupama à Kutzenhausen

6.03.2015

- Rencontre avec le responsable de la Croix-Rouge de Wissembourg – point à l'ordre du jour
- Rencontre avec la responsable de la section pointes de Pieds – point à l'ordre du jour
- Réunion de la commission de la chasse – point à l'ordre du jour

7.03.2015

- Cérémonie de citoyenneté
- Assemblée générale de l'Association des Amis du Musée de l'Abri de Hatten
- Inauguration de la manifestation « Le Printemps des Pelotes » à la salle polyvalente de Kutzenhausen

8.03.2015

- Inauguration de l'exposition d'Eva Clemens et de Colette Wendell'EHR à Landau

10.03.2015

- Conseil d'école de l'école maternelle de Soultz-sous-Forêts : baisse d'effectifs à la prochaine rentrée scolaire avec une prévision de 123 élèves, rapport du sondage sur les rythmes scolaires et problème d'enfants turbulents en petite et moyenne sections
- Signature du contrat de territoire de l'Outre-Forêt 2015-2017
- Réunion du bureau du conseil communautaire de la communauté de communes de l'Outre-Forêt

POINT 2 : COMPTE ADMINISTRATIF 2014

1. Vote du compte administratif 2014

Le Maire rappelle que le compte administratif a été discuté en commission des finances. Dominique STOHR, adjoint aux finances, détaille les différentes dépenses et recettes de l'année 2014.

Le Maire rappelle les chiffres définitifs du compte administratif 2014 :

- **SECTION DE FONCTIONNEMENT**
 - Dépenses : 2 275 087,15 €
 - Recettes : 3 019 066,44 €
 - **EXCEDENT : 743 979,29 €**
- **SECTION D'INVESTISSEMENT**
 - Dépenses : 3 291 443,87 €
 - Recettes : 2 055 865,68 €
 - **DEFICIT : 1 235 578,19 €**
- **RESTES A REALISER**
 - Dépenses : 1 426 387,00 €
 - Recettes : 1 065 103,00 €
 - **DEFICIT : 361 284,00 €.**

Le Maire se retire et laisse la présidence à Lucienne HAAS, 1^{ère} adjointe au Maire qui soumet au vote du conseil municipal le compte administratif 2014.

Le conseil municipal, à l'unanimité, vote le compte administratif 2014, section de fonctionnement et d'investissement.

2. Affectation du résultat 2014

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'affecter l'excédent de fonctionnement d'un montant de 743 979,29 € en section d'investissement (compte 1068).

POINT 3 : COMPTE DE GESTION 2014

Le Maire soumet à l'approbation du conseil municipal le compte de gestion 2014 du trésorier de Soultz-sous-Forêts dont les chiffres sont identiques aux chiffres du compte administratif 2014 :

- | | | |
|--|---|---------------------------|
| 3. SECTION DE FONCTIONNEMENT | : | excédent de 743 979,29 € |
| – SECTION D'INVESTISSEMENT | : | déficit de 1 235 578,19 € |
| – RESULTAT GLOBAL DE L'EXERCICE | : | déficit de 491 598,90 €. |

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve le compte de gestion 2014 du comptable du trésor.

POINT 4 : PROJETS ET TRAVAUX

1. Synagogue

- **Avenant au contrat de maîtrise d'œuvre**

Le Maire informe le conseil municipal que le contrat de maîtrise d'œuvre, signé le 3 mars 2014 avec l'ATELIER d&b SARL d'ARCHITECTURE de Strasbourg, prévoit un taux d'honoraires de 7 % sur le montant des travaux HT. Dans la phase APS ces travaux avaient été estimés à 106 000 € HT et le montant des honoraires à 7 420 € HT.

Des modifications ont été décidées par le conseil municipal et les lots attribués aux entreprises les mieux-disantes. Le Maire rappelle le montant total des travaux :

LOTS	ENTREPRISES RETENUES	MONTANT DES TRAVAUX HT
1 - ECHAFAUDAGE	FREGONESE ET FILS / Mundolsheim	8 980 €
2 – CHARPENTE BOIS	CHANZY PARDOUX / Illkirch	56 100,52 €
3 – COUVERTURE ZINGUERIE	CHANZY PARDOUX / Illkirch	23 895,36 €
Travaux complémentaires (avenant lot 3)	CHANZY PARDOUX / Illkirch	406,00 €
4 – MENUISERIE VITRAUX	Groupeement TRYBA / BASSINOT	41 802,00 €
	TOTAL	131 183,88 €

Vu que le montant des travaux est supérieur à l'estimation, les honoraires de maîtrise d'œuvre sont calculés sur les travaux attribués et s'élèvent à 131 183,38 € x 7 % = 9 182,84 € HT (11 019,41 € TTC). Le Maire propose au conseil municipal l'établissement d'un avenant au contrat de maîtrise d'œuvre.

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve l'avenant n° 1 au contrat de maîtrise d'œuvre et autorise le Maire à le signer avec l'ATELIER d&b – SARL D'ARCHITECTURE / Strasbourg.

- **Modification du titulaire du lot 04 - MENUISERIE / VITRAUX**

Par délibération du 7 janvier 2015 le conseil municipal a attribué les travaux du lot 04 – MENUISERIE / VITRAUX à l'entreprise BASSINOT / Nancy pour un montant de 41 802 € HT (50 162,40 € TTC). Il s'avère que l'acte d'engagement, transmis suite à cette décision est établi au nom du groupement conjoint :

- SARL ATELIER BASSINOT SUCC. HERVE FRERES pour la partie vitraux d'un montant de 17 443,60 € HT et
- SAS TRYBA FENETRES ET PORTES BAS-RHIN pour la partie menuiseries extérieures bois et aluminium d'un montant de 24 358,40 € HT.

Le titulaire du marché sera donc le groupement conjoint.

Le conseil municipal, à l'unanimité :

- attribue le lot 04 – MENUISERIE / VITRAUX de la Synagogue de Soultz-sous-Forêts au groupement conjoint SARL ATELIER BASSINOT SUCC. HERVE FRERES pour la partie vitraux d'un montant de 17 443,60 € HT (20 932,32 € TTC) et SAS TRYBA FENETRES ET PORTES BAS-RHIN pour la partie menuiseries extérieures bois et aluminium d'un montant de 24 358,40 € HT (29 230,08 € TTC)
- autorise le Maire à signer le marché à intervenir.

2. Complexe sportif

- **Aménagement intérieur**

Le Maire informe le conseil municipal que le mobilier des vestiaires est totalement détérioré et qu'il faudrait équiper les nouveaux vestiaires. Une première évaluation s'élève à 15 860 € HT pour 52 ml. Une réunion a également eu lieu avec les responsables des associations pour l'équipement de la salle conviviale.

Le Maire propose au conseil municipal de faire une mise en concurrence pour l'équipement des nouveaux vestiaires et de la salle conviviale. Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

3. Jardin de la Saline

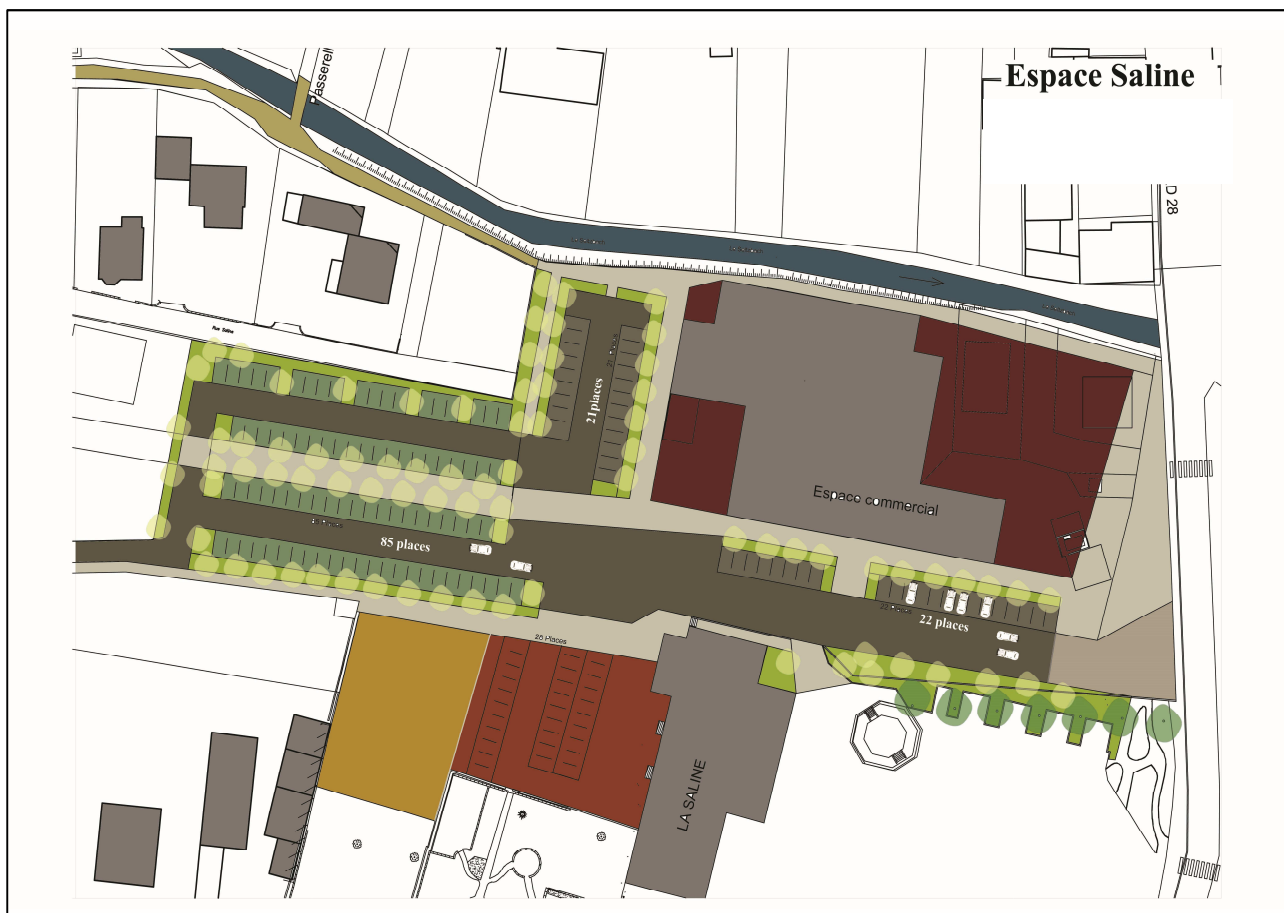
Le Maire projette les propositions d'aménagement et l'estimation globale du coût des travaux pour le Jardin de La Saline établies par le paysagiste :

• Espace Saline	1 048 900 € HT
• Accès à la rue de la Gare	182 600 € HT
• Réfection rue du Docteur Deutsch	260 500 € HT
• Réfection de la rue de la Gare	63 600 € HT
• Liaison espace Saline	224 600 € HT
soit un total de	1 780 200 € HT (2 136 240 € TTC).

La réfection des rues du Docteur Deutsch et de la Gare n'est pas pertinente vu qu'elles ont été refaites depuis peu ; l'accès à la rue de la gare et la liaison espace Saline ne seront pas réalisés dans l'immédiat et sont donc classés en priorité 2 voire 3.

Après délibération, le conseil municipal, à l'unanimité :

- approuve le projet présenté ci-dessous avec possibilité d'aménager quelques parkings le long de la place de La Saline
- décide l'aménagement de l'espace Saline (autour du supermarché Match) en priorité 1 dans la mesure des moyens financiers de la commune.



Le Maire propose également de créer un comité de pilotage pour suivre la démarche de levée de la zone de servitude de projet, proposition approuvée par l'assemblée.

Comité de pilotage du Jardin de La Saline : Mmes et MM. Pierre MAMMOSSER, Maire, Lucienne HAAS, Dominique STOHR, Alfred RINCKEL et Marie-José SCHALLER, adjoints au Maire, Béatrice HOELTZEL, Maire délégué de Hohwiller, Fabien ACKER, Fabrice FISCHER, Christophe HECKMANN, Christian KLIPFEL et Anne ZYTO.

4. Réhabilitation du foyer paroissial protestant

La Paroisse protestante de Soultz-sous-Forêts souhaite réhabiliter le foyer paroissial et a fait parvenir l'avant-projet et le plan prévisionnel de financement.

Les travaux sont estimés à 78 158,03 € HT, soit 93 789,64 € TTC, et comprennent :

- 1) La mise aux normes relatives à l'accessibilité des personnes à mobilité réduite
- 2) La mise en conformité des installations électriques
- 3) Les travaux d'isolation et d'économie d'énergie
- 4) Une remise au goût du jour afin de rendre les locaux plus accueillants.

La Paroisse Protestante a sollicité les subventions auprès de la Région Alsace, du Conseil Général du Bas-Rhin, du Député REISS par le biais d'une réserve parlementaire et des communes de Soultz-sous-Forêts, Lobsann et Retschwiller.

Le Conseil Régional ne pourra pas contribuer à ce projet, le Conseil Général participe à hauteur de 15 % du coût TTC des travaux à condition que la commune de Soultz-sous-Forêts attribue une subvention d'au moins 15 % du montant des travaux TTC. Le Député REISS soutient ce projet par le biais d'une réserve parlementaire à hauteur de 2 500 €.

La commission de construction de l'Eglise donne son feu vert avec réserves et pourrait participer à hauteur d'environ 10 %. Les communes de Lobsann et Retschwiller ont également été sollicitées pour une subvention de 5 % chacune. Le solde serait pris en compte par la paroisse protestante.

Le Maire présente le plan de financement prévisionnel :

– Dépenses	78 158,03 € HT
	soit 93 789,64 € TTC
– Recettes	
Subvention Conseil Général (15%)	14 068,45 €
Réserve parlementaire	2 500,00 €
Entraide et solidarité protestante (10%)	9 378,96 €
Commune de Soultz-sous-Forêts (15%)	14 068,45 €
Commune de Lobsann (5%)	4 689,48 €
Commune de Retschwiller (5%)	4 689,48 €
Paroisse Protestante (solde)	44 394,82 €.

Le Maire propose d'accorder une aide financière de 15 % du montant des travaux TTC, plafonné à 14 068,45 € et demande au conseil municipal de se prononcer.

Le conseil municipal, à l'unanimité moins trois abstentions (Fabrice FISCHER, Eric HUBERT et Christian KLIPFEL) accorde une subvention exceptionnelle de 15 %, plafonné à 14 068,45 € à la Paroisse Protestante de Soultz-sous-Forêts pour la réhabilitation du foyer paroissial protestant.

5. Autres

• Mur devant la maison des associations

Le Maire informe le conseil municipal que le mur de clôture du parc de la maison de la musique et des associations est en mauvais état. Deux solutions sont possibles : soit la démolition du mur, soit sa

rénovation. Il soumet au conseil municipal le devis de l'entreprise HEIBY et FILS – Aménagements extérieurs pour la pose de couvertines en grès sur l'ensemble de ce mur avec intégrations de 6 bacs à fleurs en grès rue des Barons de Fleckenstein, d'un montant de 9 935 € HT (11 922 € TTC) et demande au conseil municipal de se prononcer.

Le conseil municipal, après délibération, à l'unanimité moins trois voix contre (Claire CARRARO-LIEVRE, Hubert Eric et Thomas RUBY) décide :

- la pose de couvertines en grès sur l'ensemble du mur du parc de la maison de la musique et des associations avec intégration de 6 bacs à fleurs en grès rue des Barons de Fleckenstein
- l'exécution des travaux par l'entreprise HEIBY et FILS Aménagements extérieurs / Soultz-sous-Forêts pour un montant de 9 935,00 € HT, soit 11 922,00 € TTC.
- **Aménagement de l'entrée de la commune associée de Hohwiller**

Le Maire soumet au conseil municipal le devis de l'entreprise TOP NET / Kuhlendorf d'un montant de 2 000€ HT, soit 2 400 € TTC pour le remplacement des plantations dans les plates-bandes à l'entrée de Hohwiller (en venant de Soultz) .

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve ce devis et autorise le Maire à le signer.

POINT 5 : URBANISME

1. Eco-quartier

Différentes consultations ont été lancées pour les études géotechniques et le lever topographique et une demande d'informations archéologiques envoyée à la Direction Régionale des Affaires Culturelles. La prochaine réunion de travail aura lieu le mardi 31 mars 2015

2. Déclarations d'intention d'aliéner

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de ne faire valoir son droit de préemption urbain pour l'aliénation du bien suivant :

- terrain non bâti cadastré section 37 n° 524/211 lieudit « rue Félix Dournay » d'une superficie de 26,93 ares.

3. Information sur le plan local d'urbanisme intercommunal du Hattgau

Le conseil communautaire de l'Outre-Forêt a arrêté le projet d'élaboration du plan local d'urbanisme intercommunal du Hattgau qui devrait être approuvé en fin d'année. Le Maire en fait une rapide présentation :

- une croissance moyenne de la population de 33 % sur les 40 dernières années ; ces 10 dernières années la croissance a été de + 1 % / an
- une taille moyenne des ménages qui diminue (3,7 personnes/foyer en 1968, 2,5 personnes/foyer en 2009 et une prévision de 2,2 personnes/foyers en 2030. Conséquence : pour garder la même population, 500 nouveaux logements seront nécessaires dans les communes concernées d'ici 2030. Sans nouveaux logements le secteur risque de perdre environ 1120 habitants en 15 ans. Le potentiel de logements en intramuros étant de 360, un besoin de logements en « extension » de 540 logements serait nécessaire

- 24 % des logements datent d'avant 1949, 54 % d'avant 1975. 78 % des occupants sont propriétaires de leurs logements. Une grande majorité de grands logements avec 84 % de maisons individuelles et 60 % de 100 m² et plus
- potentiel de logements créé par les extensions, les surfaces futures en zone AU représentent 18 ha en zone IAU et 11,1 ha en zone IIAU, ce qui correspond à 536 logements potentiels

	Surfaces futures en zone « AU » du PLUi (en ha)		
	IAU	IIAU	LOGEMENTS POTENTIELS
HATTEN	2,7	3,9	132
BETSCHDORF	10,7	5,3	321
RITTERSHOFFEN	1,8	0,6	29
ASCHBACH	1,2	0	14
STUNDWILLER	1,4	0	17
OBERROEDERN	0,6	1,3	23
HATTGAU	18,4	11,1	536

- 2174 emplois, une progression de 27 % depuis 1990 ; Hatten et Betschdorf concentrent 90 % des emplois pour 70 % de la population. Le taux d'emploi se stabilise autour de 50 %.
- pour l'implantation d'entreprises nouvelles, le plan local d'urbanisme intercommunal prévoit 5,31 ha en zone 1Aux, 56,54 ha en zone IIAUx et 120,68 ha en zone UX.
- bilan global de la consommation foncière :

Type de zone	P.O.S. + cartes communales		P.L.U.		P.O.S. – P.L.U.	
	Symbole	« Surface en ha »	Symbole	« Surface en ha »	« Différence en ha »	Progression
Zones agricoles	NC	2392,40	A	3041,31		
Zones naturelles	ND	2996,64				
Zones non constructibles	ZNC	1161,06	N	3459,99		
	TOTAL	6550,10	TOTAL	6501,30	-48,80	-0,70 %
	Sur un ban intercommunal total de 7 165 ha (données SIG)					

POINT 6 : AGENCE TECHNIQUE D'INGENIERIE PUBLIQUE

- Accord sur le principe d'une adhésion à la future Agence Technique d'Ingénierie Publique en tant que membre fondateur

Le projet de loi NOTRe confirme la perte de la clause de compétence générale pour les Départements et restreint les possibilités d'assistance du Département aux communes.

Le Département propose de créer une structure commune pour mutualiser l'ingénierie publique entre le Département du Bas-Rhin et les communes et intercommunalités du territoire. Cette agence territoriale

d'ingénierie publique prendrait la forme d'un syndicat mixte ouvert. Il aura pour objet d'apporter aux membres adhérents le conseil et l'assistance technique nécessaire à l'exercice de leurs compétences, par mutualisation de leurs besoins et moyens. Il pourra à cet effet, conformément aux dispositions de l'article L. 5721-2 du Code général des collectivités territoriales, exercer des missions à la carte au service de ses adhérents, sans transfert de compétences au Syndicat mixte ni obligation d'exclusivité.

Plus de 350 communes, 15 communautés de communes et plusieurs syndicats ont déjà manifesté leur intention d'adhérer à cette agence territoriale d'ingénierie publique.

Le syndicat mixte propose pour le compte de ses membres les missions suivantes :

1. Le conseil en matière d'aménagement et d'urbanisme
2. L'instruction administrative des différentes demandes et permis de construire
3. L'assistance à la maîtrise d'ouvrage en aménagement d'urbanisme
4. La gestion des traitements des personnels et des indemnités des élus ainsi que les cotisations auprès des organismes sociaux
5. La tenue des diverses listes électorales
6. L'assistance à l'élaboration de projets de territoire
7. Conseils juridiques complémentaires à ces missions.

Le syndicat mixte sera administré par un comité syndical de 39 délégués, composé de 3 collèges :

- Le collège des communes : les communes membres à titre individuel désignent 13 délégués les représentant ainsi que 13 délégués suppléants
- Le collège des groupements de collectivités territoriales désignent 13 délégués les représentant ainsi que 13 délégués suppléants
- Le collège départemental désigne 13 délégués le représentant ainsi que 13 délégués suppléants.

L'adhésion à l'agence territoriale d'ingénierie publique se fera en deux temps :

1. Une première délibération avant le 10 avril 2015 pour confirmer l'intention d'être membre fondateur du Syndicat Mixte
2. Puis tous les membres fondateurs prendront une deuxième délibération concordante entre le 24 avril et le 29 mai pour approuver les statuts du Syndicat mixte avec la liste des membres fondateurs et demander au préfet la création de l'Agence territoriale d'ingénierie publique.

Les montants des différentes contributions des membres du Syndicat sont basés sur deux axes : une cotisation des membres et une contribution aux prestations « à la carte » choisie par chaque membre annuellement.

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve le principe d'adhérer au syndicat mixte ouvert à la carte « Agence Territoriale d'Ingénierie Publique » comme membre fondateur.

POINT 7 : AFFAIRES FINANCIERES

1. Renouvellement de la ligne de trésorerie

La ligne de trésorerie, d'un montant initial de 1 M€ souscrite auprès de la Caisse d'Epargne en 2014 arrive à échéance. La somme de 340 000 € a été remboursée suite au versement du FCTVA en 2014 (sur les dépenses d'investissement 2012), elle reste donc débitrice de 660 000 €.

En raison du délai de versement des subventions, le Maire propose de la renouveler pour un montant de 1 M€.

La Caisse d'Epargne propose le renouvellement de cette ligne de trésorerie aux conditions suivantes :

- Ligne de trésorerie Interactive EONIA d'un montant de 1 M€ d'une durée de 12 mois renouvelables au taux d'intérêt EONIA + marge de 1,30 %, soit un taux indicatif de 1,30 %, commission d'engagement de 0,15 % et commission de non-utilisation de 0,15 % calculée trimestriellement en fonction du montant non-utilisé. Le paiement des intérêts est trimestriel.

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de souscrire une ligne de trésorerie de 1 M€ auprès de la Caisse d'Epargne Alsace aux conditions proposées et autorise le Maire à signer le contrat à intervenir.

2. Subventions exceptionnelles

• Association DANSE GYM - Section Pointes de Pieds

La section Pointes de Pieds de l'association « Danse Gym » organise son spectacle de fin d'année les 27 et 28 juin 2015 à la MAC de Bischwiller. En effet, vu le grand nombre de danseurs et danseuses, le relais culturel La Saline ne peut pas accueillir l'ensemble des spectateurs présents lors des 2 représentations programmées. La présidente a fait parvenir une demande de subvention pour la location de la salle.

Le Maire rappelle au conseil municipal que la commune de Soultz-sous-Forêts participe depuis 2012 à la location de la salle de la MAC par le biais d'une subvention exceptionnelle versée à l'association, déterminée comme suit : location du relais culturel La Saline (1 150 €) – location de La Saline pour association (80 €), ce qui correspond à une subvention exceptionnelle de 1 070 €.

Le conseil municipal, à l'unanimité moins trois abstentions (Christophe BUSCHE, Claire CARRARO-LIEVRE et Cathy WAGNER), accorde une subvention exceptionnelle de 1 070 € à la section Pointes de Pieds de l'association Danse Gym, pour la location de la salle de la MAC pour le spectacle de fin d'année des 27 et 28 juin 2015. Cette subvention sera versée sur présentation de justificatif.

• Croix-Rouge Française – Unité locale de Wissembourg

Dans le secteur du Nord de l'Alsace, la Croix-Rouge Unité locale de Wissembourg regroupe un secteur qui s'étend de Wissembourg à Lauterbourg, Seltz, Soultz-sous-Forêts et jusqu'à Lembach. Leurs champs d'action sont l'urgence, le secourisme et l'action sociale.

Dans les années 70 les bénévoles de la section de Soultz-sous-Forêts ont construit, sur leurs fonds propres, un local. Après plusieurs rénovations intérieures, il est maintenant urgent d'entreprendre des travaux extérieurs (crépis, murs en bois, rénover le système de chauffage et changer porte et fenêtres, mise en place d'un toit d'entrée et d'un toit pour couvrir l'ambulance). L'objectif est de réaliser l'ensemble des travaux sur une durée de 2 ans avec une urgence pour le toit de l'ambulance et la porte.

Le budget prévisionnel des travaux s'élève à 13 386,71 €.

Pour ne pas diminuer le budget alloué aux aides sociales, l'Unité locale de la Croix-Rouge a décidé de solliciter des partenaires pour soutenir le projet, d'où la demande faite à la commune.

Suite à la demande du Maire, le Président a fait parvenir un bilan d'activités et notamment les activités se déroulant dans le local de Soultz-sous-Forêts qui a été transmis aux conseillers municipaux.

Une visite des locaux par le conseil municipal est programmée le vendredi 24 avril 2015 à 19 heures.

Le Maire propose de reporter la décision de subventionnement après la visite des locaux. Le conseil municipal approuve cette proposition.

3. Convention pour l'accompagnement technique à la voirie et à l'aménagement

Le Conseil Général du Bas-Rhin a fait parvenir un projet de convention pour l'accompagnement technique à la voirie et à l'aménagement (ATVA). Cette offre d'accompagnement a été mise en place à l'attention des

communes ou groupements de communes suite à la suppression par l'Etat de l'ATESAT (aide technique de l'Etat pour des raisons de solidarité et d'aménagement du territoire). Cet accompagnement technique comprend deux volets, d'une part le conseil gratuit et d'autre part les missions facturées qui relèvent du champ concurrentiel. Pour bénéficier du conseil gratuit il est proposé de conclure une convention. Ce document liant les deux parties précise les conditions, modalités ainsi que le périmètre de délivrance du conseil gratuit en matière de voirie.

Les domaines concernés par le conseil gratuit sont les suivants :

- Conseil à la gestion de la voirie et de la circulation
- Conseil, pour l'entretien et les réparations de la voirie et des ouvrages d'art, à la programmation des travaux et à la conduite des études,
- Conseil à l'établissement d'un diagnostic de sécurité routière,
- Assistance à l'élaboration de programmes d'investissement de la voirie.

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve la convention pour l'accompagnement technique à la voirie et à l'aménagement (ATVA) et autorise le Maire à la signer avec le Département du Bas-Rhin.

POINT 8 : CHASSE

• Location du lot 4 de la chasse communale – territoire de Hohwiller

Le Maire informe le conseil municipal, que suite aux deux adjudications infructueuses, la location du lot de chasse n° 4 de Soultz-sous-Forêts (territoire de Hohwiller) sera attribuée suite à appel d'offres. L'annonce publiée dans les DNA précisait que le montant minimum de l'offre était de 500 €.

Deux offres ont été réceptionnées et analysées par la commission consultative de la chasse : une offre à 500 € et l'offre du locataire sortant, l'association de chasse du Wintzenbaechel, à 300 €. Cette offre n'est pas conforme à la demande mais le locataire bénéficiant du droit de priorité, il a été contacté par courrier pour savoir s'il accepte la location à 500€.

Les frais de publication, de criée et autres sont à la charge du locataire. Si les frais dépassent 1 000 € par lot, le supplément est partagé par moitié entre la commune et le locataire.

Le montant total des frais (publication et criée) s'élève à 1 020,53 €. Le locataire est donc redevable de la somme de 1 010,27 € (1 000 € + 20,53 €/2).

Le conseil municipal, à l'unanimité :

- attribue le lot 4 de la chasse communale de Soultz-sous-Forêts – territoire de Hohwiller au locataire sortant (Association de chasse du Wintzenbaechel) s'il accepte la location à 500 €, à défaut le lot est attribué à Monsieur Charles NIESS de Seebach
- met à la charge du locataire les frais d'un montant de 1 010,27 €.

POINT 9 : 70^E ANNIVERSAIRE DE LA LIBERATION DES COMMUNES DU CANTON DE SOULTZ-SOUS-FORETS

Le Maire informe l'assemblée que la cérémonie du 70^e anniversaire de la libération est organisée par l'amicale des Maires du canton de Soultz-sous-Forêts et aura lieu le jeudi 19 mars 2015 à Soultz-sous-Forêts. Il donne le détail du déroulement de la cérémonie :

- **19 heures 15 : accueil au monument aux morts et mise en place** : élus, autorités militaires, autorités religieuses, sapeurs-pompiers, détachement du deuxième escadron Sidi Brahim,

représentants des associations d'anciens combattants, porte-drapeaux, représentants de la société civile, population

- **19 heures 30 : recueillement au monument aux morts**

- Arrivée, en musique, de la figuration de « l'armée américaine » par la rue du Schindelbach, les autres acteurs étant en place
- Mot d'accueil du Maire
- Interprétation harmonie
- Dépôts de gerbe, en présence de l'ensemble des maires et maires délégués du canton
 - o Une par le président de l'amicale, le conseiller départemental et les autres personnalités politiques
 - o Une par les autorités militaires et les sapeurs-pompiers
 - o Une par les représentants des associations d'anciens combattants
- Minute de silence, sonnerie aux morts
- Marseillaise : harmonie et enfants des écoles

- **19 heures 45 : défilé vers la place du Général de Gaulle**

- **20 heures : cérémonie sur la place du Général de Gaulle**

- Ambiance « retraite aux flambeaux » avec torches portées par les JSP (Soultzerland, Betschdorf, ...)
- Interprétation harmonie
- Allocution du Maire
- Chorale écoles
- Allocutions / interventions autorités religieuses
- Danse des élèves des TAP'S
- Allocution historique Conseiller Départemental
- Marseillaise par les enfants des écoles + harmonie
- Hymne européen par écoles
- **20 heures 30 : salles RDC de La Saline**
 - Prises de paroles
 - Verre de l'amitié
 - Projection en continu de photos de l'époque de toutes les localités pendant les prises de paroles et le verre de l'amitié

Projection au théâtre de La Saline

- **de 17 à 19 heures et à partir de 21 heures**

- Témoignages sur Soultz-sous-Forêts recueillis à l'occasion du 60e anniversaire
- Film du Conseil Départemental
- Séquences visibles sur Internet des américains dans les différents villages

POINT 10 : DIVERS

- 1. **Diverses informations et communications**

- **Report des cours du samedi 4 avril 2015 (samedi de Pâques)**

En raison des fêtes de Pâques et à la demande des enseignants et des parents d'élèves, le Maire propose au conseil municipal de solliciter un report des cours du samedi matin le 4 avril 2015 au mercredi matin 1^{er} avril 2015.

Le conseil municipal, à l'unanimité, est favorable à cette proposition

- **Anniversaire d'une centenaire**

Le Maire informe l'assemblée que Madame Thérèse KELLER a fêté son 100^e anniversaire le 3 mars 2015 et que la municipalité a mis à disposition de la famille La Saline pour fêter dignement cet évènement. Son acte de naissance sous cadre et un bouquet de 100 roses lui ont également été offerts par la commune.

2. Prochaines réunions et manifestations

- **Cycle budgétaire**

- Jeudi 12 mars 2015 à 19 heures : réunion des commissions développement économique et tourisme, urbanisme et habitat
- Samedi 14 mars 2015 à partir de 8 heures 30 : journée de travail du conseil municipal (nettoyage du bassin de rétention rue des Vignes)
- Mardi 17 mars 2015 à 19 heures : réunion de la commission services à la personne
- Mardi 17 mars 2015 à 20 heures : réunion de la commission scolaire
- Mercredi 25 mars 2015 à 19 heures : réunion du comité de pilotage des activités culturelles
- Mercredi 25 mars 2015 à 20 heures : réunion de la commission sports et associations
- Jeudi 26 mars 2015 à 18 h 30 : réunion de la commission projets et travaux
- Lundi 30 mars 2015 à 19 heures : réunion de la commission des finances
- Mercredi 1^{er} avril 2015 à 20h15 : réunion du conseil municipal

- **Elections départementales**

- Dimanche 22 mars 2015 : 1^{er} tour des élections départementales
- Dimanche 29 mars 2015 : 2^e tour des élections départementales

- **70^e anniversaire de la libération de Sultz-sous-Forêts**

- Jeudi 19 mars 2015 à partir de 19 h 15 : cérémonie de commémoration

- **Visites**

- Mercredi 18 mars 2015 à 10 heures : visite de Monsieur le Sous-Préfet
- Vendredi 24 avril 2015 à 19 heures : visite des locaux de la Croix-Rouge de Sultz-sous-Forêts
- Samedi 25 avril 2015 à 9 heures : visite en forêt